



Changement de poste après 6 mois de travail

Par **Lolo30**, le **15/10/2009** à **15:51**

Bonjour,rrnrvoilà ça fait un an que je suis dans la même boîte. Au début j'ai été embauché pour un poste de dessinateur/projeteur tout de suite après mon BTS. Mon problème étant le suivant, mon patron m'a fait changé de poste (sans trop me demander mon avis) , pour devenir commerciale, métier que je n'aime absolument et pour lequel je ne suis absolument pas formé. Est-ce que mon patron à le droit de faire ça ? de plus mon contrat n'a pas été modifié. est-ce légal ? ai-je le droit de me retourné contre mon patron? mon patron a-t-il le droit de me licencier si je commet une quelconque faute? rnrnMerci d'avance pour vos réponses.